

À QUELLES CATÉGORIES DE SERVICES ET DE RESSOURCES LES DÉPENSES D'ÉDUCATION SONT-ELLES AFFECTÉES ?

INDICATEUR B6

Cet indicateur compare la répartition des budgets de l'éducation entre les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital ainsi que la ventilation des dépenses de fonctionnement dans les différents pays de l'OCDE. Ces variables dépendent de la rémunération des enseignants (voir l'indicateur D3), des régimes de retraite, de la pyramide des âges du corps enseignant, de l'importance des personnels non enseignants dans l'éducation (voir l'indicateur D2) et des besoins en nouvelles infrastructures en raison de l'accroissement des effectifs. Cet indicateur compare également la répartition du budget de l'éducation entre les différentes fonctions des établissements d'enseignement dans les pays de l'OCDE.

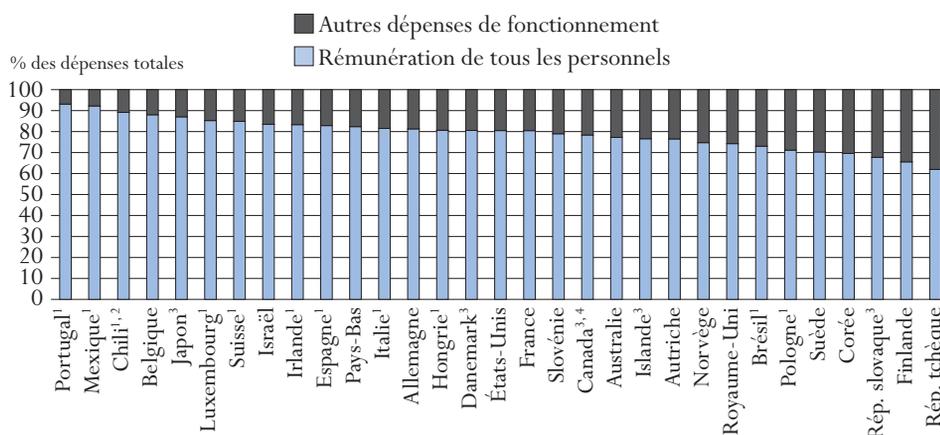
Points clés

Graphique B6.1. Répartition des dépenses de fonctionnement des établissements d'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire (2007)

Ce graphique montre la répartition des dépenses de fonctionnement des établissements d'enseignement entre les catégories de ressources. Les dépenses d'éducation sont constituées, d'une part, des dépenses en capital et, d'autre part, des dépenses de fonctionnement. Les dépenses de fonctionnement peuvent également être ventilées entre les services d'éducation, les activités de recherche et de développement (R-D) et les services auxiliaires.

La rémunération des enseignants, qui est le poste le plus important dans les dépenses de fonctionnement, est étudiée de manière approfondie dans le cadre de l'indicateur D3.

En moyenne, dans les pays de l'OCDE, les dépenses de fonctionnement représentent 92 % des dépenses totales de l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire. Dans l'ensemble des pays de l'OCDE sauf quatre, la rémunération des personnels absorbe plus de 70 % du budget de fonctionnement de l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire.



1. Établissements publics uniquement.

2. Année de référence : 2008.

3. Certains niveaux d'enseignement se confondent. Pour plus de détails, voir le code « x » dans le tableau B1.1a.

4. Année de référence : 2006.

Les pays sont classés par ordre décroissant de la part de la rémunération de tous les personnels dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire.

Source : OCDE. Tableau B6.2b. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eqq2010).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932316894>

Autres faits marquants

- En moyenne, dans les pays de l'OCDE, 21 % du budget de fonctionnement est consacré à des postes de dépenses autres que la rémunération du personnel enseignant dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire.
- La part des postes autres que la rémunération des personnels dans les dépenses de fonctionnement ne varie de plus de 5 points de pourcentage entre l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire qu'en Corée, en France et en Irlande.
- La part de la rémunération du personnel enseignant dans le budget total (dépenses de fonctionnement et dépenses en capital) de l'éducation est moindre dans l'enseignement tertiaire qu'aux niveaux inférieurs en raison du coût plus élevé des infrastructures et des équipements à ce niveau, et de la construction de nouvelles infrastructures imposée par l'accroissement des effectifs. Dans l'enseignement tertiaire, en moyenne, les pays de l'OCDE consacrent 32 % de leurs dépenses de fonctionnement à des postes autres que la rémunération du personnel enseignant.
- Les pays de l'OCDE consacrent en moyenne 0.3 % de leur PIB au financement des services auxiliaires fournis dans les établissements d'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire, soit 7 % des dépenses totales au titre des établissements d'enseignement à ce niveau d'éducation. En tête du classement, la Corée, la Finlande, la France, la Hongrie, la République slovaque, le Royaume-Uni et la Suède affectent aux services auxiliaires au moins 10 % de leurs dépenses totales au titre des établissements d'enseignement.
- L'enseignement tertiaire se distingue des autres niveaux d'enseignement par des dépenses élevées en matière de recherche et de développement (R-D), qui représentent en moyenne plus d'un quart du budget à ce niveau. Certains pays y affectent un budget nettement plus élevé que d'autres (comme l'Italie, la Norvège, le Royaume-Uni, la Suède et la Suisse, où cette part de dépenses représente au moins 40 %), ce qui explique en partie la forte variation des dépenses totales au titre de l'enseignement tertiaire entre les pays.

Contexte

La façon dont le budget de l'éducation est réparti entre les divers postes de dépenses peut influencer sur la qualité des services (au travers de la rémunération des enseignants, par exemple), sur l'état des équipements (l'entretien des bâtiments scolaires, par exemple) et sur la capacité du système d'éducation à s'adapter à l'évolution démographique et à celle des effectifs (par la construction de nouveaux établissements, par exemple). La comparaison de la manière dont les pays de l'OCDE répartissent leurs dépenses d'éducation entre les catégories de services donne aussi des indications sur l'organisation et le fonctionnement de leurs établissements d'enseignement. En matière d'affectation des ressources, les décisions budgétaires et structurelles qui sont prises à l'échelle du système ont des répercussions jusque dans la salle de classe et influent sur la nature de l'enseignement et les conditions dans lesquelles il est dispensé.

Cet indicateur compare également la répartition des dépenses entre les différentes fonctions des établissements d'enseignement, car ceux-ci fournissent d'autres services que des services d'éducation. Ainsi, dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire, ils peuvent proposer une cantine, des transports scolaires gratuits ou encore des logements en internat. Dans l'enseignement tertiaire, les établissements proposent parfois des logements et il est fréquent qu'ils se livrent à des activités de recherche très diversifiées.

Observations et explications

Ce qu'inclut et exclut cet indicateur

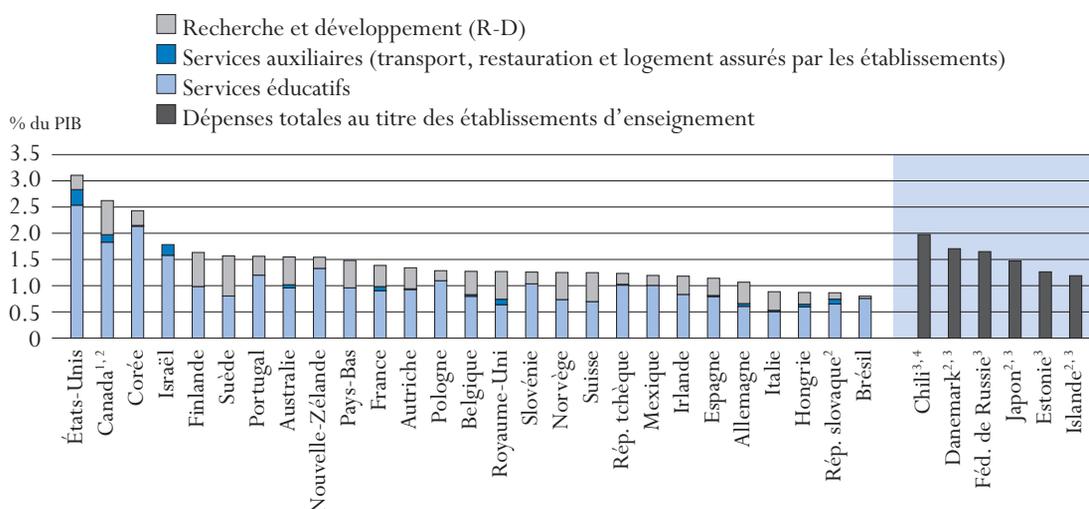
Cet indicateur ventile le budget de l'éducation entre dépenses de fonctionnement et dépenses en capital, et les répartit entre les trois grandes fonctions que remplissent généralement les établissements d'enseignement. Il inclut les dépenses en rapport direct avec l'enseignement, telles que celles liées à la rémunération des enseignants et à l'achat de matériel scolaire, et les dépenses en rapport indirect avec l'enseignement, telles que celles au titre de l'administration, des services de soutien pédagogique, du développement professionnel des enseignants, des services d'orientation ou de la construction ou de la mise à disposition d'infrastructures scolaires. De plus, il inclut les dépenses au titre des services auxiliaires, tels que les services à caractère social fournis aux élèves/étudiants par les établissements d'enseignement. Enfin, il comprend les dépenses au titre des activités de recherche et développement (R-D) menées dans les établissements d'enseignement tertiaire, soit le budget distinct des activités de R-D, soit la part que représentent la masse salariale et les dépenses de fonctionnement au titre de la R-D dans le budget de l'éducation.

Cet indicateur n'inclut pas les dépenses publiques et privées de R-D consenties en dehors des établissements d'enseignement, telles que les dépenses de R-D dans l'industrie. La publication de l'OCDE *Principaux indicateurs de la science et de la technologie* (OCDE, 2009c) propose une étude comparative des dépenses de R-D dans des secteurs autres que l'éducation. Les dépenses au titre des services à caractère social fournis aux élèves/étudiants dans les établissements d'enseignement incluent uniquement les subventions publiques dont ces services font l'objet. Les dépenses consenties par les élèves/étudiants et leur famille au titre des services fournis par les établissements sur la base d'un financement autonome ne sont pas incluses dans cet indicateur.

Dépenses au titre de l'enseignement, de la R-D et des services auxiliaires

Dans les niveaux inférieurs à l'enseignement tertiaire, les dépenses d'éducation sont essentiellement consacrées à l'enseignement proprement dit. Dans l'enseignement tertiaire en revanche, les autres services, en particulier les activités de R-D, peuvent absorber une partie significative du budget de l'éducation. La variation des dépenses au titre de la R-D entre les pays de l'OCDE explique en grande partie les différences de dépenses unitaires globales au titre de l'enseignement tertiaire (voir le tableau B6.1 et le graphique B6.2). Ainsi, en Allemagne, en Australie, en Autriche, en Belgique, au Canada, en Finlande, en France, en Norvège, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni, en Suède et en Suisse, les dépenses unitaires d'éducation seraient nettement inférieures si les dépenses au titre des activités de R-D étaient exclues. Ces pays y consacrent en effet un budget important (entre 0.4 % et 0.8 % du PIB) (voir le tableau B1.1a).

Graphique B6.2. Dépenses au titre des services éducatifs, de la R-D et des services auxiliaires dans les établissements d'enseignement tertiaire, en pourcentage du PIB (2007)



1. Année de référence : 2006.

2. Certains niveaux d'enseignement se confondent. Pour plus de détails, voir le code « x » dans le tableau B1.1a.

3. Dépenses totales au titre de l'enseignement tertiaire, dépenses de recherche et développement (R-D) comprises.

4. Année de référence : 2008.

Les pays sont classés par ordre décroissant des dépenses totales au titre des établissements d'enseignement tertiaire.

Source : OCDE. Tableau B6.1. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2010).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932316894>

Services à caractère social à l'intention des élèves/étudiants

Dans de nombreux pays de l'OCDE, les services à caractère social destinés aux élèves/étudiants (et, parfois, les services destinés à la population dans son ensemble) font partie intégrante des services que les écoles et les universités fournissent. Le mode de financement de ces services auxiliaires diffère selon les pays qui dosent, chacun à leur façon, les dépenses publiques, les subventions publiques et les frais de scolarité payés par les élèves/étudiants et leur famille.

En moyenne, les pays de l'OCDE consacrent 0.3 % de leur PIB au financement des services auxiliaires fournis par les établissements d'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire, soit 7 % du total des dépenses au titre de ces établissements. En tête du classement

figurent la Corée, la Finlande, la France, la Hongrie, la République slovaque, le Royaume-Uni et la Suède, qui affectent aux services auxiliaires au moins 10 % de leurs dépenses totales au titre des établissements d'enseignement à ce niveau d'éducation (voir le tableau B6.1).

Les services auxiliaires sont plus souvent financés de manière autonome dans l'enseignement tertiaire qu'aux niveaux inférieurs. Dans l'enseignement tertiaire, les subventions au titre des services auxiliaires ne représentent pas plus de 0.1 % du PIB en moyenne, mais elles atteignent 0.14 % au Canada, 0.20 % dans un pays partenaire, en l'occurrence en Israël, et même 0.30 % aux États-Unis (voir le tableau B6.1).

Répartition du budget entre dépenses de fonctionnement et dépenses en capital, et ventilation des dépenses de fonctionnement

Les dépenses d'éducation se divisent tout d'abord en dépenses courantes, ou de fonctionnement, et en dépenses en capital. Les dépenses en capital sont les dépenses consacrées aux actifs dont la durée de vie est supérieure à un an et comprennent les dépenses afférentes à la construction de locaux, à leur rénovation et aux grosses réparations. Les dépenses de fonctionnement concernent les ressources utilisées chaque année par les établissements dans le cadre de leurs activités.

L'importance des ressources humaines mobilisées par l'enseignement explique la part élevée des dépenses de fonctionnement dans le budget global de l'éducation. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, les dépenses de fonctionnement représentent 92 % du budget global de l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire. La part relative des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital varie sensiblement selon les pays de l'OCDE : dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire, la part des dépenses de fonctionnement ne représente pas plus de 84 % au Luxembourg, mais atteint ou dépasse 97 % en Autriche, en Belgique, au Chili, au Mexique et au Portugal (voir le tableau B6.2b et le graphique B6.3).

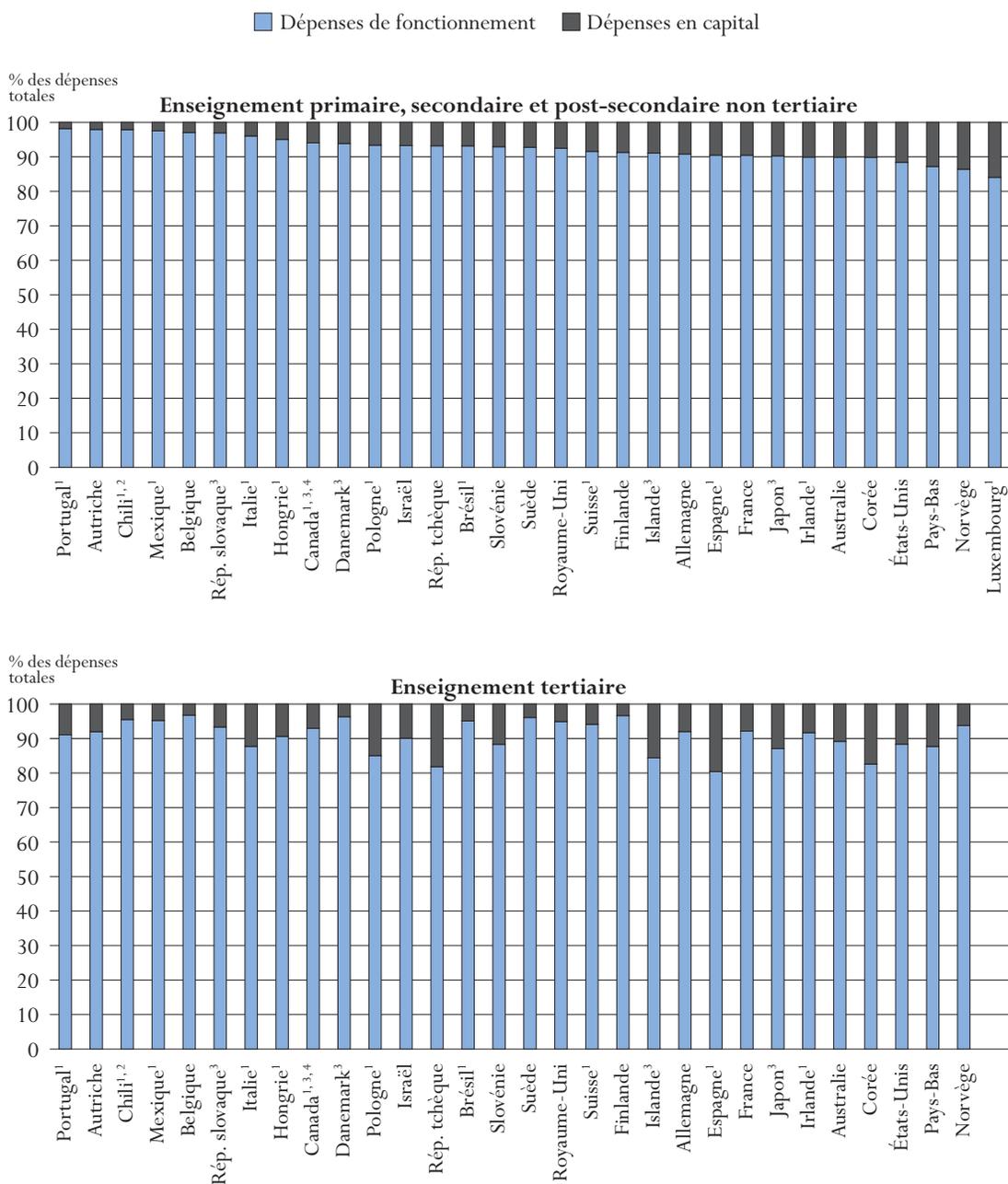
Part de la rémunération des personnels de l'éducation dans les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement peuvent être subdivisées en trois grandes catégories : la rémunération des enseignants, la rémunération des autres personnels de l'éducation et les autres dépenses de fonctionnement (par exemple l'achat de matériel pédagogique et de fournitures scolaires, l'entretien des locaux, la cantine et la location d'infrastructures scolaires). Le budget alloué à chacune de ces catégories de dépenses est en partie subordonné à l'évolution actuelle ou prévue des effectifs scolarisés, à la rémunération des personnels de l'éducation et aux coûts de construction et d'entretien des infrastructures scolaires.

La rémunération des personnels de l'éducation, dont les enseignants, absorbe la majeure partie du budget de fonctionnement dans tous les pays de l'OCDE. En moyenne, elle représente 79 % des dépenses de fonctionnement dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire. À ces niveaux d'enseignement, la rémunération des personnels de l'éducation représente 70 % au moins des dépenses de fonctionnement dans tous les pays, sauf en Corée, en Finlande, en République slovaque et en République tchèque. Cette part atteint ou dépasse 90 % au Mexique et au Portugal (voir le tableau B6.2b).

Graphique B6.3. Répartition des dépenses en capital et de fonctionnement des établissements d'enseignement (2007)

Par catégorie de ressources et niveau d'enseignement



1. Établissements publics uniquement (pour le Canada, au niveau tertiaire uniquement).

2. Année de référence : 2008.

3. Certains niveaux d'enseignement se confondent. Pour plus de détails, voir le code « x » dans le tableau B1.1a.

4. Année de référence : 2006.

Les pays sont classés par ordre décroissant de la part des dépenses de fonctionnement dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire.

Source : OCDE. Tableau B6.2b. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eqq2010).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932316894>

La part moyenne, dans les dépenses de fonctionnement, de la rémunération des personnels de l'éducation varie très peu entre l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire. Échappent à ce constat la Corée, la France et l'Irlande, où la différence de proportion entre les deux niveaux d'enseignement représente plus de 5 points de pourcentage (voir le tableau B6.2a). Ces écarts sont essentiellement imputables à la variation sensible entre ces deux niveaux d'enseignement du salaire des enseignants, de la taille des classes, de l'importance des personnels non enseignants et du nombre d'heures de cours suivies par les élèves et données par les enseignants (voir les indicateurs B7, D1, D2, D3 et D4).

Les pays de l'OCDE dont le budget de l'éducation est relativement peu élevé (le Mexique, le Portugal et la Turquie, par exemple) consacrent en général une part supérieure de leurs dépenses de fonctionnement à la rémunération des personnels et une part inférieure à des services sous-traités, comme les services d'appui (tels que l'entretien des locaux scolaires), les services auxiliaires (la cantine, par exemple) et la location des bâtiments scolaires et autres structures.

Au Danemark, aux États-Unis, en France et au Royaume-Uni et, dans les pays partenaires, en Slovénie, la rémunération des personnels autres que le personnel enseignant représente plus de 20 % des dépenses de fonctionnement dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire, alors qu'en Autriche, en Corée, en Espagne et en Irlande, cette part ne dépasse pas 10 %. Ces différences reflètent sans doute la variation des fonctions et métiers relevant de cette catégorie, par exemple les chefs d'établissement, les conseillers d'orientation, les chauffeurs de cars scolaires, les infirmières scolaires, les concierges et le personnel d'entretien (voir le tableau B6.2b).

Les pays de l'OCDE affectent en moyenne 32 % de leurs dépenses de fonctionnement au titre de l'enseignement tertiaire à des postes autres que la rémunération des personnels de l'éducation, ce qui s'explique par le coût nettement plus élevé des infrastructures et des équipements requis à ce niveau d'enseignement (voir le tableau B6.2b).

Part des dépenses en capital

La part des dépenses en capital dans les dépenses totales est plus élevée dans l'enseignement tertiaire que dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire (9.3 % contre 7.6 %), une différence généralement due à l'utilisation d'équipements pédagogiques plus diversifiés et plus sophistiqués. Dans l'enseignement tertiaire, la part des dépenses en capital est égale ou supérieure à 10 % dans 11 des 30 pays membres ou partenaires de l'OCDE dont les données sont disponibles. Elle est même égale ou supérieure à 15 % en Corée, en Espagne, en Islande, en Pologne et en République tchèque (voir le graphique B6.3). Ces variations s'expliquent vraisemblablement par la manière dont l'enseignement tertiaire est organisé dans chaque pays ainsi que par la mesure dans laquelle l'accroissement des effectifs nécessite la construction de nouvelles infrastructures.

Définitions et méthodologie

Les données se rapportent à l'année budgétaire 2007 et proviennent de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur l'éducation réalisé par l'OCDE en 2009 (pour plus de précisions, voir l'annexe 1, www.oecd.org/edu/eqg2010).

La distinction entre les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital est celle d'usage en comptabilité nationale. Les dépenses de fonctionnement sont les dépenses afférentes aux biens

et services utilisés pendant l'année en cours qui doivent être effectuées de manière récurrente pour fournir les services d'éducation. Les dépenses en capital sont les dépenses consacrées aux actifs dont la durée de vie est supérieure à un an et comprennent les dépenses relatives à la construction de locaux, à leur rénovation et aux grosses réparations, ainsi que les dépenses liées à l'acquisition de nouveaux équipements ou au remplacement des équipements existants. Les dépenses en capital rapportées ici représentent la valeur du capital acquis ou créé au cours de l'année considérée (soit la valeur du capital constitué), que ces dépenses aient été financées par des recettes courantes ou au moyen d'emprunts. Ni les dépenses de fonctionnement, ni les dépenses en capital ne tiennent compte des dépenses afférentes au service de la dette.

Les dépenses se rapportent aux établissements publics ou, si ces données sont disponibles, aux établissements publics et privés.

Les dépenses de fonctionnement des établissements d'enseignement autres que celles afférentes à la rémunération des personnels comprennent les dépenses liées aux services sous-traités, comme les services de maintenance (l'entretien des locaux scolaires, par exemple), les services auxiliaires (la cantine, par exemple) et la location des bâtiments scolaires et autres. Ces services sont fournis par des prestataires extérieurs, contrairement aux services fournis par les autorités en charge de l'éducation ou par les établissements et leur propre personnel.

Les dépenses au titre de la R-D comprennent toutes les dépenses afférentes aux activités de recherche menées par les universités et autres établissements d'enseignement tertiaire, qu'elles soient financées par des fonds institutionnels ou par des bourses ou des contrats proposés par des entités publiques ou privées. Ces dépenses sont classées sur la base des données recueillies auprès des établissements qui se livrent à ces activités, et non auprès des bailleurs de fonds.

Les services auxiliaires sont les services fournis par les établissements d'enseignement en marge de leur mission principale d'éducation. Ils renvoient à deux grands types de services, à savoir les services à caractère social à l'intention des élèves/étudiants et les services destinés à la population dans son ensemble. Dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire, les services à caractère social destinés aux élèves/étudiants englobent la cantine, les soins de santé ainsi que le transport scolaire. Dans l'enseignement tertiaire, ils comprennent le logement (résidences d'étudiants), la cantine et les soins de santé. Parmi les services destinés à la population dans son ensemble, citons les musées, les émissions radiophoniques et télévisées, le sport et les programmes culturels et de divertissement. Les dépenses au titre des services auxiliaires auxquels les élèves/étudiants et leur famille contribuent financièrement sont exclues.

Les services d'éducation sont considérés comme correspondant au reste des dépenses, c'est-à-dire les dépenses totales d'éducation diminuées des dépenses au titre des activités de R-D et des services auxiliaires.

Tableau B6.1.

Dépenses au titre des établissements d'enseignement par catégorie de services, en pourcentage du PIB (2007)
Dépenses au titre des services éducatifs, de la R-D et des services auxiliaires dans les établissements d'enseignement et dépenses privées pour des achats de biens et services d'éducation en dehors des établissements d'enseignement

	Primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire				Tertiaire				
	Dépenses au titre des établissements d'enseignement				Dépenses au titre des établissements d'enseignement				
	Services éducatifs	Services auxiliaires (transport, restauration et logement assurés par les établissements)	Total	Dépenses privées pour des achats de biens et services d'éducation en dehors des établissements d'enseignement	Services éducatifs	Services auxiliaires (transport, restauration et logement assurés par les établissements)	Recherche et développement dans les établissements tertiaires	Total	Dépenses privées pour des achats de biens et services d'éducation en dehors des établissements d'enseignement
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	
Pays membres de l'OCDE									
Australie	3.43	0.08	3.51	0.08	0.96	0.06	0.53	1.55	0.10
Autriche	3.40	0.16	3.56	m	0.93	0.01	0.40	1.34	m
Belgique	3.97	0.12	4.10	0.11	0.80	0.03	0.44	1.27	0.16
Canada ^{1,2}	3.28	0.19	3.47	m	1.83	0.14	0.65	2.62	0.10
Chili ³	3.60	0.25	3.85	m	x(8)	x(8)	x(8)	1.98	n
Rép. tchèque	2.54	0.22	2.76	0.05	1.01	0.01	0.21	1.23	0.04
Danemark ²	x(3)	x(3)	4.26	0.49	x(8)	a	x(8)	1.71	0.64
Finlande	3.24	0.40	3.64	m	0.98	a	0.65	1.63	m
France	3.38	0.52	3.90	0.16	0.90	0.08	0.40	1.39	0.07
Allemagne	2.95	0.07	3.02	0.13	0.61	0.05	0.41	1.07	0.08
Grèce	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Hongrie ⁴	2.76	0.41	3.17	m	0.61	0.05	0.21	0.87	m
Islande ²	x(3)	x(3)	5.09	m	x(8)	x(8)	x(8)	1.19	m
Irlande	3.39	0.09	3.48	m	0.83	x(8)	0.35	1.18	m
Italie	2.97	0.12	3.09	0.37	0.50	0.02	0.36	0.88	0.13
Japon ²	x(3)	x(3)	2.80	0.76	x(8)	x(8)	x(8)	1.47	0.04
Corée	3.54	0.43	3.97	m	2.14	0.01	0.28	2.43	m
Luxembourg ⁴	x(3)	x(3)	3.08	m	m	m	m	m	m
Mexique	3.75	m	3.75	0.19	1.01	m	0.19	1.20	0.04
Pays-Bas	3.69	n	3.69	0.19	0.96	n	0.52	1.48	0.07
Nouvelle-Zélande	x(3)	x(3)	4.05	n	1.33	x(8)	0.21	1.54	n
Norvège	x(3)	x(3)	3.69	m	0.74	n	0.52	1.25	m
Pologne ⁴	3.40	0.02	3.42	0.15	1.09	n	0.19	1.29	0.05
Portugal ⁴	3.44	0.07	3.51	0.06	1.20	x(8)	0.36	1.56	m
Rép. slovaque ²	2.19	0.36	2.55	0.35	0.65	0.09	0.12	0.87	0.23
Espagne	2.79	0.13	2.93	m	0.79	0.02	0.33	1.15	m
Suède	3.66	0.42	4.07	m	0.80	n	0.77	1.57	m
Suisse ⁴	x(3)	x(3)	3.98	m	0.70	x(8)	0.55	1.25	m
Turquie	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Royaume-Uni	3.46	0.78	4.25	m	0.64	0.10	0.53	1.27	0.15
États-Unis	3.74	0.30	4.04	a	2.54	0.30	0.27	3.11	a
Moyenne de l'OCDE	3.30	0.25	3.61	0.21	1.02	0.05	0.39	1.48	0.11
Pays partenaires									
Brésil ⁴	x(3)	x(3)	4.00	m	0.76	x(5)	0.04	0.80	m
Estonie	x(3)	x(3)	3.32	m	x(8)	x(8)	n	1.26	m
Israël	3.92	0.22	4.14	0.27	1.58	0.20	m	1.78	n
Fédération de Russie ⁴	x(3)	x(3)	3.52	m	x(8)	x(8)	x(8)	1.65	m
Slovénie	3.47	0.16	3.63	m	1.04	n	0.22	1.26	m

1. Année de référence : 2006.

2. Certains niveaux d'enseignement se confondent. Pour plus de détails, voir le code « x » dans le tableau B1.1a.

3. Année de référence : 2008.

4. Établissements publics uniquement.

 Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2010).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

 StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932316894>

Tableau B6.2a.
Dépenses des établissements d'enseignement par catégorie de ressources
dans l'enseignement primaire et secondaire (2007)

Répartition des dépenses publiques et privées totales, et de fonctionnement des établissements d'enseignement

	Enseignement primaire						Enseignement secondaire					
	Pourcentage des dépenses totales		Pourcentage des dépenses de fonctionnement				Pourcentage des dépenses totales		Pourcentage des dépenses de fonctionnement			
	Dépenses de fonctionnement	Dépenses en capital	Rémunération des enseignants	Rémunération des autres personnels	Rémunération de tous les personnels	Autres dépenses de fonctionnement	Dépenses de fonctionnement	Dépenses en capital	Rémunération des enseignants	Rémunération des autres personnels	Rémunération de tous les personnels	Autres dépenses de fonctionnement
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)
Pays membres de l'OCDE												
Australie	90.3	9.7	65.1	14.1	79.2	20.8	89.5	10.5	60.0	15.9	75.9	24.1
Autriche	97.5	2.5	67.4	7.2	74.6	25.4	98.1	1.9	73.3	4.4	77.7	22.4
Belgique	96.5	3.5	69.7	18.9	88.6	11.4	97.3	2.7	71.3	16.4	87.7	12.3
Canada	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Chili ^{1, 2}	97.9	2.1	x(5)	x(5)	89.6	10.4	97.8	2.2	x(11)	x(11)	88.7	11.3
Rép. tchèque	91.5	8.5	52.7	13.3	65.9	34.1	93.6	6.4	46.1	14.9	60.9	39.1
Danemark ³	93.2	6.8	52.0	28.0	80.0	20.0	94.4	5.6	54.8	26.2	80.9	19.1
Finlande	91.8	8.2	57.7	9.3	67.0	33.0	91.0	9.0	52.6	12.3	64.9	35.1
France	93.0	7.0	52.8	23.2	75.9	24.1	89.3	10.7	59.7	22.9	82.6	17.4
Allemagne	92.0	8.0	x(5)	x(5)	81.6	18.4	90.5	9.5	x(11)	x(11)	81.8	18.2
Grèce	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Hongrie ²	96.5	3.5	x(5)	x(5)	81.9	18.1	94.6	5.4	x(11)	x(11)	80.2	19.8
Islande ³	88.1	11.9	x(5)	x(5)	77.2	22.8	94.1	5.9	x(11)	x(11)	76.0	24.0
Irlande ²	87.6	12.4	78.1	12.5	90.6	9.4	92.0	8.0	72.2	4.9	77.1	22.9
Italie ²	95.2	4.8	66.0	16.1	82.1	17.9	96.6	3.4	67.2	15.2	82.4	17.6
Japon ³	90.1	9.9	x(5)	x(5)	87.5	12.5	90.4	9.6	x(11)	x(11)	86.7	13.3
Corée	89.4	10.6	62.7	10.7	73.4	26.6	90.1	9.9	61.2	5.8	67.0	33.0
Luxembourg ²	81.6	18.4	75.2	8.2	83.4	16.6	86.8	13.2	74.9	12.3	87.2	12.8
Mexique ²	98.1	1.9	85.4	8.6	94.0	6.0	96.8	3.2	73.6	16.3	89.9	10.1
Pays-Bas	88.6	11.4	x(5)	x(5)	85.3	14.7	86.4	13.6	x(11)	x(11)	80.8	19.2
Nouvelle-Zélande	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Norvège	88.0	12.0	x(5)	x(5)	76.9	23.1	85.0	15.0	x(11)	x(11)	72.8	27.2
Pologne ²	92.7	7.3	x(5)	x(5)	71.8	28.2	94.0	6.0	x(11)	x(11)	71.1	28.9
Portugal ²	99.3	0.7	80.7	11.5	92.2	7.8	97.3	2.7	82.2	11.7	93.8	6.2
Rép. slovaque ³	97.0	3.0	54.3	14.1	68.4	31.6	96.9	3.1	52.5	14.9	67.5	32.5
Espagne ²	91.6	8.4	70.5	10.7	81.2	18.8	89.8	10.2	75.0	8.9	84.0	16.0
Suède	93.0	7.0	53.0	19.0	72.1	27.9	92.5	7.5	50.2	18.8	69.0	31.0
Suisse ²	90.5	9.5	70.9	13.4	84.3	15.7	92.4	7.6	72.4	13.0	85.4	14.6
Turquie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Royaume-Uni	90.5	9.5	45.2	28.0	73.3	26.7	93.8	6.2	57.9	17.0	75.0	25.0
États-Unis	88.4	11.6	54.8	25.7	80.5	19.5	88.4	11.6	54.8	25.7	80.5	19.5
Moyenne de l'OCDE	92.2	7.8	63.9	15.4	80.0	20.0	92.6	7.4	63.8	14.6	78.8	21.2
Pays partenaires												
Brésil ^{2, 3}	93.0	7.0	x(5)	x(5)	71.8	28.2	93.3	6.7	x(11)	x(11)	73.9	26.1
Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Estonie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Indonésie ²	85.7	14.3	81.0	10.7	91.7	8.3	82.7	17.3	80.3	10.1	90.4	9.6
Israël	92.8	7.2	x(5)	x(5)	82.5	17.5	93.7	6.3	x(11)	x(11)	84.7	15.3
Fédération de Russie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Slovénie	x(7)	x(8)	x(9)	x(10)	x(11)	x(12)	92.9	7.1	46.8	32.2	79.0	21.0

1. Année de référence : 2008.

2. Établissements publics uniquement.

3. Certains niveaux d'enseignement se confondent. Pour plus de détails, voir le code « x » dans le tableau B1.1a.

Source : OCDE. Données relatives à la Chine, l'Inde et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2010).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932316894>

Tableau B6.2b.

Dépenses des établissements d'enseignement par catégorie de ressources et par niveau d'enseignement (2007)
Répartition des dépenses publiques et privées totales, et de fonctionnement des établissements d'enseignement

	Primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire						Tertiaire						
	Pourcentage des dépenses totales		Pourcentage des dépenses de fonctionnement				Pourcentage des dépenses totales		Pourcentage des dépenses de fonctionnement				
	Dépenses de fonctionnement	Dépenses en capital	Rémunération des enseignants	Rémunération des autres personnels	Rémunération de tous les personnels	Autres dépenses de fonctionnement	Dépenses de fonctionnement	Dépenses en capital	Rémunération des enseignants	Rémunération des autres personnels	Rémunération de tous les personnels	Autres dépenses de fonctionnement	
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	
Pays membres de l'OCDE	Australie	89.9	10.1	62.0	15.3	77.2	22.8	89.2	10.8	33.1	27.7	60.8	39.2
	Autriche	97.9	2.1	71.1	5.4	76.5	23.5	92.0	8.0	47.6	15.3	62.9	37.1
	Belgique	97.0	3.0	70.7	17.3	88.0	12.0	96.8	3.2	53.1	24.2	77.2	22.8
	Canada ^{1,2,3}	94.0	6.0	62.6	15.8	78.4	21.6	92.9	7.1	36.8	27.1	63.9	36.1
	Chili ^{3,4}	97.9	2.1	x(5)	x(5)	89.2	10.8	95.5	4.5	x(11)	x(11)	65.0	35.0
	Rép. tchèque	93.2	6.8	47.4	14.5	62.0	38.0	81.8	18.2	33.3	19.0	52.3	47.7
	Danemark ²	93.8	6.2	53.6	27.0	80.5	19.5	96.3	3.7	55.1	26.6	81.7	18.3
	Finlande	91.3	8.7	54.3	11.3	65.6	34.4	96.6	3.4	34.2	28.3	62.5	37.5
	France	90.5	9.5	57.5	23.0	80.5	19.5	92.1	7.9	49.8	29.3	79.1	20.9
	Allemagne	90.8	9.2	x(5)	x(5)	81.3	18.7	92.0	8.0	x(11)	x(11)	66.5	33.5
	Grèce	m	m	x(5)	x(5)	m	m	m	m	x(11)	x(11)	m	m
	Hongrie ³	95.0	5.0	x(5)	x(5)	80.6	19.4	90.6	9.4	x(11)	x(11)	65.5	34.5
	Islande ²	91.1	8.9	x(5)	x(5)	76.6	23.4	84.4	15.6	x(11)	x(11)	92.1	7.9
	Irlande ³	89.9	10.1	74.8	8.5	83.3	16.7	91.7	8.3	49.4	24.6	74.0	26.0
	Italie ³	96.0	4.0	66.2	15.4	81.5	18.5	87.7	12.3	36.0	31.2	67.3	32.7
	Japon ²	90.2	9.8	x(5)	x(5)	87.0	13.0	87.1	12.9	x(11)	x(11)	60.6	39.4
	Corée	89.8	10.2	61.8	7.8	69.6	30.4	82.6	17.4	36.3	17.4	53.7	46.3
	Luxembourg ³	84.1	16.0	75.1	10.2	85.3	14.7	m	m	m	m	m	m
	Mexique ³	97.5	2.5	80.3	11.9	92.2	7.8	95.2	4.8	55.5	14.9	70.4	29.6
	Pays-Bas	87.2	12.8	x(5)	x(5)	82.4	17.6	87.7	12.3	x(11)	x(11)	68.9	31.1
	Nouvelle-Zélande	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Norvège	86.4	13.6	x(5)	x(5)	74.7	25.3	93.8	6.2	x(11)	x(11)	64.6	35.4
	Pologne ³	93.4	6.6	x(5)	x(5)	71.1	28.9	85.0	15.0	x(11)	x(11)	70.1	29.9
	Portugal ³	98.2	1.8	81.5	11.6	93.1	6.9	91.1	8.9	x(11)	x(11)	71.3	28.7
	Rép. slovaque ²	96.9	3.1	53.1	14.7	67.7	32.3	93.3	6.7	30.0	21.9	51.9	48.1
	Espagne ³	90.5	9.5	73.2	9.6	82.9	17.1	80.4	19.6	55.8	21.1	76.9	23.1
	Suède	92.7	7.3	51.4	18.9	70.3	29.7	96.1	3.9	x(11)	x(11)	63.0	37.0
	Suisse ³	91.6	8.4	71.7	13.2	84.9	15.1	94.1	5.9	55.8	21.8	77.6	22.4
Turquie ³	m	m	x(5)	x(5)	m	m	m	m	x(11)	x(11)	m	m	
Royaume-Uni	92.4	7.6	52.7	21.5	74.3	25.7	94.9	5.1	40.5	34.6	75.2	24.8	
États-Unis	88.4	11.6	54.8	25.7	80.5	19.5	88.4	11.6	27.4	36.5	64.0	36.0	
<i>Moyenne de l'OCDE</i>	<i>92.4</i>	<i>7.6</i>	<i>63.8</i>	<i>14.9</i>	<i>79.2</i>	<i>20.8</i>	<i>90.7</i>	<i>9.3</i>	<i>42.9</i>	<i>24.8</i>	<i>68.1</i>	<i>31.9</i>	
Pays partenaires	Brésil ³	93.2	6.8	x(5)	x(5)	73.0	27.0	95.1	4.9	x(11)	x(11)	78.1	21.9
	Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Estonie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Indonésie ³	83.6	16.4	80.3	10.6	90.8	9.2	m	m	13.1	1.0	14.1	85.9
	Israël	93.2	6.8	x(5)	x(5)	83.5	16.5	90.1	9.9	x(11)	x(11)	83.3	16.7
	Fédération de Russie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Slovénie	92.9	7.1	46.8	32.2	79.0	21.0	88.3	11.7	40.9	26.4	67.2	32.8

1. Année de référence : 2006.

2. Certains niveaux d'enseignement se confondent. Pour plus de détails, voir le code « x » dans le tableau B1.1a.

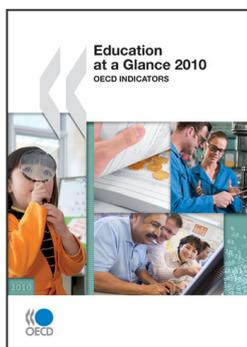
3. Établissements publics uniquement (pour le Canada, au niveau tertiaire uniquement ; pour l'Italie, niveau tertiaire excepté).

4. Année de référence : 2008.

 Source : OCDE. Données relatives à la Chine, l'Inde et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2010).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

 StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932316894>



Extrait de :
Education at a Glance 2010
OECD Indicators

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/eag-2010-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2010), « À quelles catégories de services et de ressources les dépenses d'éducation sont-elles affectées ? », dans *Education at a Glance 2010 : OECD Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/eag-2010-20-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.